



Plaisanciers de Rhuys. Un ponton est en cours d'étude

L'Association des plaisanciers de Rhuys (APR) qui compte aujourd'hui 178 adhérents, a tenu son assemblée générale annuelle au centre culturel l'Herminie en présence de David Lapartient, maire de Sarzeau.

Les mouillages dont la gestion est assurée par la commune de Sarzeau, sont au nombre de 275 sur les zones Beg Lann et Roaliguen.

Après avoir fait lecture du rapport moral, le président Raymond Olivier a passé la parole au maire de Sarzeau. Il a évoqué les problèmes en cours : règlement d'exploitation à finaliser, balisage, mise en état des cales, nettoyage des zones... Avec les autres asso-



Les plaisanciers sont venus nombreux assister à l'assemblée générale annuelle de leur association.

ciations côté atlantique une mise en place d'un ponton de débarquement et embarquement

pour faciliter l'accès des personnes âgées, des enfants.

Inquiétude sur le projet de taxe des mouillages

Ce projet suscite un intérêt évident auprès de la mairie et fera l'objet d'une étude approfondie tant sur le plan technique que financier. Alain Bayaert de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportif (FNPPSF) est intervenu.

Il a exprimé son inquiétude sur le projet du gouvernement de mettre en place une taxe foncière de 80 à 100 € pour tout possesseur d'un anneau au port ou au mouillage sans distinction de la taille ou du type de bateau.